

DELIBERATION CA050-2014

Vu le d cret 71-871 du 25 octobre 1971 portant cr ation de l'Universit  d'Angers
Vu les articles L123-1   L123-9 du code de l' ducation
Vu le livre VII du code de l' ducation et notamment son article L719-7
Vu le code des statuts et r glementations de l'Universit  d'Angers
Vu l'avis de la CFVU du 30 juin 2014

Vu les convocations envoy es aux membres du conseil d'administration le 19 juin 2014.

- **Objet de la d lib ration** Cr ation du Dipl me interuniversitaire : « Troubles des conduites alimentaires : du nourrisson   l'adulte, de la clinique aux soins »

Le conseil d'administration r uni le 03 juillet 2014 en formation pl ni re, le quorum  tant atteint, arr te :

La cr ation du Dipl me interuniversitaire : « Troubles des conduites alimentaires : du nourrisson   l'adulte, de la clinique aux soins » est approuv e.

Cette d cision a  t  adopt e   main lev e   l'unanimit  avec 22 voix pour.

Fait   Angers, le 04 juillet 2014

Jean-Paul SAINT-ANDR 
Pr sident de l'Universit  d'Angers



La pr sente d lib ration est imm diatement ex cutoire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif pr alable aupr s du Pr sident de l'Universit  dans un d lai de deux mois   compter de sa publication. Conform ment aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite cons cutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite d cision pourra faire l'objet d'un recours aupr s du tribunal administratif de Nantes dans le d lai de deux mois. Pass  ce d lai, elle sera reconnue d finitive.

Affich  le : **07 juillet 2014**

4.6. CREATION DU DIPLOME INTERUNIVERSITAIRE : « TROUBLES DES CONDUITES ALIMENTAIRES : DU NOURRISSON A L'ADULTE, DE LA CLINIQUE AUX SOINS »

Avis favorable de la CFVU du 30 juin 2014.

Le conseil d'administration approuve la création du Diplôme interuniversitaire : « Troubles des conduites alimentaires : du nourrisson à l'adulte, de la clinique aux soins ».

DIPLOME INTERUNIVERSITAIRE

«TROUBLES DES CONDUITES ALIMENTAIRES : DU NOURRISSON A L'ADULTE, DE LA CLINIQUE AUX SOINS»

CRÉATION

UFR de rattachement : Faculté de Médecine d'Angers ; Université d'Angers
Enseignant responsable : Pr. Philippe DUVERGER

UFR participantes et responsable local (si DIU) :

- UFR Angers : Responsable local Pr. Philippe DUVERGER
- UFR Poitiers : Responsable local Pr. Ludovic GICQUEL
- UFR Limoges : Responsable local Dr. Bertrand OLLIAC

Coordonnateur interrégional (si DIU) : Pr. Ludovic GICQUEL

Avis du Conseil d'UFR	<input checked="" type="checkbox"/> favorable	<input type="checkbox"/> défavorable	En date du 21 mai 2014
Avis du CEVU	<input type="checkbox"/> favorable	<input type="checkbox"/> défavorable	En date du
Avis du CA	<input type="checkbox"/> favorable	<input type="checkbox"/> défavorable	En date du

Avis des rapporteurs observations :

Cadre réservé aux enseignants rapporteurs

Enseignant responsable	Nom : Pr. Philippe DUVERGER	Statut : PU-PH Téléphone : 02 41 35 44 42 Email: phduverger@angers.fr	
-------------------------------	------------------------------------	--	--

